

L'envers du décor

Orientation par l'échec, échec de l'orientation

« Notre pays continue d'envoyer sur le marché du travail 18% d'une génération sans formation attestée par un diplôme. Cette situation durera tant que nous n'aurons pas collectivement surmonté les difficultés scolaires, puis l'échec scolaire qui touche entre 15% et 20% des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire. » Cette « machine à trier » est le constat récent d'un groupe d'experts en éducation, que je recoupe avec celui de quatre économistes¹.

Il y a longtemps que le niveau élevé de l'échec scolaire nourrit le chômage des jeunes. De 1972 à 1986, je me suis occupé de l'insertion sociale de ceux qui avaient terminé leur scolarité sans qualification. J'en ai rendu compte dans deux ouvrages², puis j'ai voulu comprendre pourquoi ces jeunes sans autre handicap que leur appartenance à des catégories sociales défavorisées avaient si mal vécu leur scolarité. En 1998, j'ai proposé mes services au principal d'un collège du XIX^e arrondissement, où nous sommes maintenant une dizaine d'intervenants retraités à accompagner des élèves en difficulté. C'est de cette expérience et de l'observation de la scolarité d'enfants de familles amies d'origine immigrée que je voudrais rendre compte en montrant comment, dès la fin du pri-

maire, l'échec s'installe dans le cursus scolaire de certains enfants et comment il devient définitif au collège, déterminant un classement qui aboutit à une orientation par défaut.

Le niveau élevé de l'échec scolaire nourrit le chômage

Échec dès la fin du primaire

Je me réfère au livre dans lequel Linda raconte sa scolarité³. Elle a changé six fois d'école et redoublé deux fois entre CP et CE1. Arrivée au collège, sa classe a été soumise à un test de niveau lors duquel elle a pris conscience de ses lacunes. Elle a attendu une remise à niveau, mais ce n'était pas prévu, car le test n'avait qu'un but statistique. Elle a

traîné pendant quatre ans au collège ses lacunes en français et en maths. Elle en a parlé avec une professeur de français, mais celle-ci, tenue par son programme, ne pouvait que lui conseiller de lire « tout ce qu'on pouvait lire, et surtout de commencer par des histoires qu'elle aimait ». C'était un bon conseil, mais insuffisant pour combler ses lacunes.

Maths pour filières longues

J'ai suivi Aminata depuis le primaire. En fin de 4^e, son bulletin de notes mentionnait 9,80 en français et 4,60 en maths, avec l'annotation du chef d'établissement : « Ensemble insuffisant, continuez les efforts, préparez une orientation professionnelle choisie, le niveau de 4^e n'est pas acquis, passage en classe de 3^e. » L'ayant aidée en maths, je constatais qu'on lui enseignait le programme des classes secondaires avant l'allongement de la scolarité, quand le premier cycle du secondaire était réservé aux seuls élèves destinés aux filières longues. Sachant qu'une loi de 2005 avait fixé l'objectif d'assurer à tous les élèves la maîtrise, en fin de scolarité obligatoire, d'un *socle commun des connaissances et des compétences*, j'ai consulté le site www.eduscol du ministère de l'Éducation. Sept compétences devraient être acquises à la fin des études obligatoires, dont l'une intitulée « Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ». Axée sur la résolution de problèmes mathématiques, scientifiques ou technologiques, cette compétence met l'accent sur l'utilisation « en situation » du calcul et des éléments de la géométrie. Ce qui est enseigné au collège va bien

Prévoir et organiser l'orientation en troisième

Dans *La Jaune et la Rouge*, n° 675, de mai 2012, le principal du collège René-Descartes du Blanc-Mesnil souligne la façon dont il gère la grande diversité ethnique et sociale de ses élèves. Il explique notamment que, chaque année au début du second trimestre, il convoque individuellement les parents des élèves de 3^e, afin de préparer avec eux les orientations de fin d'année. En présence de l'élève et au vu de ses performances scolaires, il conseille les parents et débat avec eux afin de les aider à remplir le formulaire des choix d'orientation, entre les lycées d'enseignement général, les lycées d'enseignement technique, les lycées professionnels et les CFA.

Une orientation par défaut pour les élèves en difficulté

J'ai accompagné Fatou quelques mois en 3^e. Ayant redoublé deux fois, elle était plus grande et plus mûre que ses condisciples, mais elle ne maîtrisait pas les bases du calcul, censées être acquises en fin d'école primaire. Grâce au cahier qu'elle tenait avec grand soin, je suivais le déroulement du programme : le calcul littéral, la notion de fonction, le théorème de Thalès et sa réciproque, etc. Mais Fatou ne savait pas compter : depuis la 6^e, personne n'avait pris en compte le fait que, n'ayant pas compris le système décimal, elle ne savait pas faire les retenues dans les opérations arithmétiques⁵. Le programme qu'on lui enseignait débordait largement le socle commun, elle s'appliquait à tenir son cahier et elle le faisait bien, car elle était travailleuse et ordonnée, mais elle ne pouvait évidemment pas apprendre les maths à l'envers. Son bulletin de fin d'année confirmait une très faible note en maths et peu de bonnes notes dans les autres matières, sauf un 20/20 en arts plastiques que son professeur confirmait, la disant intéressée et créative. Elle ne pouvait prétendre qu'à un lycée professionnel et ses notes insuffisantes la situaient en queue de liste, de sorte qu'elle n'a obtenu aucun de ceux qu'elle avait demandés. Je lui ai recommandé l'apprentissage : sa maturité et sa bonne présentation lui ont permis de trouver tout de suite un employeur et d'être admise en CFA⁶ dans une formation de préparatrice en pharmacie.

au-delà, de sorte qu'Aminata se trouve en difficulté sur un programme qui prépare aux études des lycées d'enseignement général, alors que l'annonce d'une orientation vers un lycée professionnel nécessiterait un renforcement de ses capacités d'utilisation « en situation » du calcul et des éléments de la géométrie⁴.

L'orientation ne devrait jamais être un sous-produit de l'échec

Choisir son orientation

J'ai suivi Djibo depuis l'âge de sept ans. Il n'était pas bon élève et j'avais beaucoup de peine à le motiver. Après deux redoublements en primaire, il a poursuivi en collège une scolarité peu enthousiaste. Soucieux des bons résultats de son établissement, le principal a proposé de le muter dans un collège « plus adapté à son niveau », ce que son père a refusé. En 3^e, il est devenu évident qu'il serait orienté vers un lycée professionnel, aussi l'ai-je emmené aux journées « portes ouvertes ». Nous avons visité trois établissements, spécialisés l'un en électronique, un autre en électricité et le troisième en arts graphiques. Partout l'accueil était chaleureux et Djibo a été séduit par le lycée Maximilien-Vox d'arts graphiques. Il n'a pas obtenu d'y être affecté, mais au lycée Corvisart qui prépare aux mêmes métiers. Il semble avoir trouvé sa place dans le cadre d'une formation incluant de longs stages en entreprise.

Éduquer des travailleurs et des citoyens

En 1944, le ministre de l'Éducation a chargé une commission d'étudier une réforme de l'enseignement. Composée d'enseignants, elle comptait quatre professeurs au Collège de France dont les deux présidents successifs, un physicien, Paul Langevin, et un psychologue spécialiste de l'enfance, Henri Wallon. Toutes les sensibilités de la Résistance étaient représentées dans ce groupe qui s'était donné pour règle « de résoudre tous les sujets de désaccord par la voie de l'unanimité⁷. » Le rapport, remis en 1947 et connu sous le nom de plan Langevin-Wallon, est devenu une référence car ses propositions ont annoncé la plupart des réformes débattues et réalisées à ce jour dans le domaine de l'éducation. Il est rare de trouver un tel consensus dans ce domaine, aussi vaut-il la peine d'en examiner les termes. Le rapport pose en préalable la nécessité d'éduquer à la fois des citoyens et des travailleurs. L'éducation des citoyens est fondée sur le principe d'égalité, qui se traduit par la gratuité généralisée. Tous les enfants, quelles que soient leurs origines, « ont un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte ». Mais l'enseignement doit aussi se démocratiser par « une élévation continue du niveau culturel de la nation ». Quant à l'éducation des travailleurs, elle doit prendre en compte la diversité des élèves. « Il reviendra à l'enseignement de mettre chacun à la place que lui assignent ses aptitudes pour le plus grand bien de tous », si bien que « la diversification des fonc-

tions sera commandée non plus par la fortune ou la classe sociale, mais par la capacité à remplir la fonction ». Il revient donc à l'éducation de mettre en valeur les aptitudes individuelles, mais aussi de les mesurer, d'où l'accent mis sur l'orientation, « scolaire d'abord, puis orientation professionnelle qui doivent aboutir à mettre chaque travailleur, chaque citoyen au poste le mieux adapté à ses possibilités ».

Ce plan nous interpelle sur le fait que nous puissions laisser 18 % d'une classe d'âge terminer leur scolarité en situation d'échec pour ne nous préoccuper qu'ensuite de leur orientation professionnelle. En nous appuyant sur le consensus Langevin-Wallon, nous pourrions avancer l'idée que l'orientation ne devrait jamais être un sous-produit de l'échec, mais une démarche d'éducation à part entière, qui précéderait et préviendrait l'échec. ■

1. Pierre Cahuc, Stéphane Carcillo, Olivier Galland, André Zylberberg, *Comment la France divise sa jeunesse. La machine à trier*, Eyrolles, 2011.

2. Jacques Denantes, *Les Jeunes et l'emploi*, L'Harmattan, 1987, et *La Société malade du chômage*, L'Harmattan, 1989.

3. Linda Tezrarin, *Comment survivre à l'échec scolaire ?* L'Harmattan, 2012. Voir *La Jaune et la Rouge* n° 681, janvier 2013.

4. Le collège d'Aminata n'est pas une exception. Il semble qu'aucun collège en France n'ait amorcé la mise en œuvre des programmes du socle commun.

5. Pour rendre justice au collège, précisons que Fatou n'y était arrivée qu'en troisième.

6. Centre de formation d'apprentis.

7. Citations extraites de l'ouvrage de G. Mialaret, *Le Plan Langevin-Wallon*, PUF, 1997.